

## APPEL À PROJETS BRAIN-TEAM 2024

BRAIN-TEAM lance son 3<sup>ème</sup> appel à projets destiné à soutenir les projets maladies rares des centres de référence, centres de compétence de la filière.

**2 thématiques** sont proposées cette année :

### **Thématique « outils pour vos programmes d'ETP et/ou transition » :**

**Objectif** : financer la création d'outil pour des projets d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) tels que des jeux de plateau, serious game, escape game, vidéo interactive (production vidéo 360 ° interactive avec casque réalité virtuelle)... à vos bonnes idées !

**Prérequis** : le projet d'ETP devra déjà être déposé à l'ARS et l'équipe complète identifiée et formée à l'ETP. Le projet complet d'ETP devra être envoyé par mail à l'adresse [contact@brain-team.fr](mailto:contact@brain-team.fr). L'équipe s'engage à utiliser l'outil développé au plus tard au 1<sup>er</sup> semestre 2026 pour une dizaine de patients par an.

### **Thématique « soutien bibliographique » :**

**Objectif** : Financer un temps médical pour une revue bibliographique à réaliser dans le cadre d'un projet du centre de référence/ compétence sur une maladie ou un groupe de maladies rares.

**Prérequis** : La revue bibliographique s'inscrira dans les actions BRAIN-TEAM relevant des thématiques suivantes au minimum à 2 des 3 sous-thématiques :

- 1/ rédaction d'un Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS) OU d'une revue ;
- 2/ projet relatif aux traitements médicamenteux (recensement dans la [base dédiée](#) des traitements hors AMM décrits dans la bibliographie avec mention du consensus des centres de la filière OU revue des liens gènes/ traitements à répertorier dans le « [treatabolome](#) », ...)
- 3/ projet relevant de l'errance diagnostique ([clés du diagnostic](#), [accelRare](#), ...).

### **Critères d'éligibilité**

- Les projets multipartenaires\* seront priorités.  
\* *On entend par partenaire : CRMR, CCMR, associations de patients, établissements médico-sociaux affiliés, etc...*
- Uniquement des nouveaux projets qui n'ont pas déjà été financés dans le cadre des appels à projets BRAIN-TEAM antérieurs.
- La sélection des projets lauréats est fondée sur des critères de pertinence, d'originalité, de faisabilité, de pérennisation et d'impact direct pour le patient. Les projets transversaux à plusieurs CRMR seront priorités. 3 projets pour chaque thématique seront soutenus.

### **Procédure de soumission du projet**

- Le dossier de candidature complet doit être soumis en ligne (voir sur <https://brain-team.fr/appe-la-projet/>)
- Date limite de soumission du projet : 5 juillet 2024
- Délibération par un jury sélectionné (interne et externe à la filière)
- Annonce des résultats lors de la journée des associations de patients BRAIN-TEAM, le 19 novembre 2024

### **Modalités de financement**

- Le financement de chacun des projets fera l'objet d'une convention entre le CHU d'Angers et le porteur du projet.

- Le financement des outils ETP se fera sur présentation de facture (uniquement prestations de service ou matériels) à présenter jusqu'au 31 décembre 2025
- Le financement des revues bibliographiques sera de 30000€ (versement en deux fois) pour les conventions de reversements à des CRMR ou CCMR OU sur présentation de factures pour les prestations extérieures.
- Les projets ne devront pas inclure d'embauche ou de financement direct de personnel hospitalier.
- Les devis devront être soumis à la filière au plus tard en juin 2025. Passé cette date, la direction financière du CHU d'Angers ne pourra plus assurer le financement de votre demande.
- La filière dispose d'une enveloppe fixe dédiée au financement de cet appel à projet. Chaque projet ne pourra faire l'objet d'une demande de financement de 30 000 € maximum ; le jury se réserve le droit d'accorder tout ou partie du financement demandé par les projets lauréats.
- La diffusion de l'appel à projet est soumise à l'autorisation annuelle de la direction des finances du CHU d'Angers et ne peut être considérée comme une action récurrente de la filière.

